

# SYnergies

Pour un développement durable

n°7 - Juillet 2011 | Semestriel

Le journal d'information du SYDED du Lot

## flash info

Un beau cadre de vie,  
c'est aussi grâce au tri...



Depuis quelques mois, les camions de collecte du département affichent sur leurs flancs un beau paysage lotois. Cette photo, réalisée par Nelly Blaya, a été retenue pour accompagner le message "Jetons moins, trions mieux".

En effet, si l'environnement dans le Lot est aussi préservé, c'est en partie grâce aux actes que nous accomplissons au quotidien.

Trier ses déchets pour favoriser le recyclage aide à préserver les ressources naturelles. Composter limite la production de déchets et favorise un enrichissement des sols de manière naturelle...

Cette campagne a été réalisée avec le concours financier d'Eco-Emballages et du Conseil général du Lot.

## sommaire

### ■ Dossier spécial

Le centre de tri de St-Jean-Lagineste : beaucoup plus qu'une simple rénovation

### ■ Zoom

• Les déchets ménagers dans le Lot en 2010

### ■ En bref...

• Alerte, déchets toxiques ! • Alléger les poubelles avec le compostage • On se jette à l'eau ? • Production d'eau...  
• Les ressources en bois dans le Lot...

## édito

### De belles perspectives

Les membres du Comité syndical du SYDED du Lot m'ont récemment élu pour succéder à la présidence de Michel Quèbre. En premier lieu, je tenais à saluer la qualité de son travail durant son mandat. La flamme qui anime le SYDED est vive et pleine de ressources (renouvelables...). Le bilan de l'année 2010 démontre que **les bases de cet établissement public sont saines et solides**. Occupant précédemment le poste de Vice-président rattaché aux finances, j'ai pu constater que, malgré un contexte économique difficile, le SYDED a su développer ses activités tout en maîtrisant l'inévitable évolution des coûts.



Bernard CHOULET,  
nouveau Président du SYDED

La machine est en marche, **de beaux projets environnementaux** sont en cours dans tous les champs de compétences du SYDED : production d'eau potable, assainissement, eaux naturelles, déchets, énergies renouvelables.

Au regard de l'envergure des enjeux portés par cette structure de plus de 230 salariés, il est bon de rappeler qu'au sein du SYDED, le pouvoir décisionnel est tenu par des élus locaux (Comité syndical). Alors que la plupart des collectivités préfèrent déléguer les prestations complexes à des sociétés privées, le Lot a fait le choix de sauvegarder ses missions environnementales dans le **secteur public** en les confiant au SYDED. La différence ? Je pense que le dossier central de ce SYnergies l'illustre parfaitement. Vous constaterez, à ce titre, que la conception du projet d'agrandissement du centre de tri de St-Jean-Lagineste a réservé une place privilégiée au **facteur humain**, en portant une attention toute particulière aux conditions de travail, parfois contraignantes dans les métiers du traitement des déchets. Voulu par les élus du SYDED, cette approche originale, associée aux préoccupations environnementales et économiques, répond en toute logique aux exigences d'un **développement durable** de notre département.

Je vous invite à consulter le **zoom** consacré au **bilan du tri des déchets dans le Lot**. Ces résultats sont **vos résultats**, et ils sont remarquables, nettement au dessus des moyennes nationales. Même si le taux d'erreurs de tri demeure encore perfectible, on constate en revanche que les bénéfices environnementaux sont considérables.

**Les Lotois se mobilisent pour leur environnement**. On le remarque dans les rues lorsqu'ils manifestent contre l'exploitation des gaz de schiste, on le constate aussi quand ils agissent au quotidien, en adoptant des gestes écocitoyens (tri des déchets, économie d'énergies...).

Je compte sur vous pour préserver les qualités de notre territoire.

Bernard CHOULET  
Président du SYDED

# DOSSIER SPÉCIAL

## Le centre de tri de St-Jean-Lagineste : beaucoup plus qu'une simple rénovation



### Les rendez-vous du SYDED...

Tout au long de l'année, le SYDED est sollicité lors de manifestations diverses (culturelles, sportives...) afin d'apporter son soutien sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser le tri et la réduction des déchets (stands, prêt de matériel pour le tri sélectif, soutien financier...).

### DÉJÀ RÉALISÉ



Semaine du Développement Durable Gourdon, 1-7 avril

City Raid Cahors, 20 avril

Tournois Régional de mini basket Parc des expositions de Cahors, 1<sup>er</sup> mai

Festival Saint Paul à la rue St-Paul-de-Loubressac, 4 juin

Nettoyons les rivières Lot, Célé, Dordogne, 7,9 et 10 juin Sensibilisation de 9 classes de 5<sup>e</sup>

### À VENIR...



Célé'T à Figeac 8,9 et 10 juillet "Big jump" le 10 juillet, à 15 H

Festival Africajarc Cajarc, 28-31 juillet

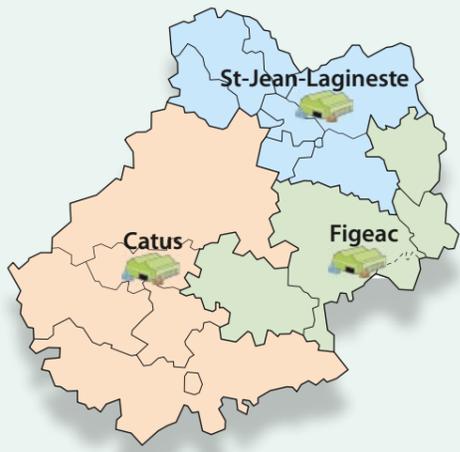
Festival "Ecaussystème" Gignac, 5-6 août

Festival "La rue des enfants" Montcuq, 11-12 septembre

Foire de Cahors Parc des expositions, 22-26 septembre

Fête de la science Souillac, 12-16 octobre

### Point de départ...



### Une capacité de traitement doublée

Le centre de tri de St-Jean-Lagineste a été réalisé en 2000. Son réaménagement, qui vient d'être achevé, est le projet le plus important que le SYDED ait réalisé jusqu'ici. La capacité de traitement du site passe ainsi de 5 000 t à 10 400 t de déchets par an. Les travaux auront aussi permis des évolutions considérables sur l'ensemble du process et des postes de travail.

### Optimiser, mécaniser... Mais sans perdre des emplois

Dès l'origine, les élus du SYDED ont décidé de favoriser le tri manuel dans la conception des 3 centres de tri du département et ceci dans l'optique de **générer des emplois au niveau local**. La démarche d'optimisation du centre de tri s'est donc réalisée, en toute logique, dans le même esprit : augmenter le rendement en améliorant les équipements, mais sans réduire l'effectif.

**Le centre de tri des déchets est l'interface indispensable entre l'usager et le processus de recyclage.** On y apporte **uniquement les déchets "recyclables"** collectés dans les conteneurs verts. Cet équipement assure 2 fonctions essentielles :

- la **séparation des déchets par matériaux** (papiers, cartons, emballages en acier, en aluminium, en plastique) afin de pouvoir les diriger chacun vers sa propre usine de recyclage (une usine qui recycle du papier n'est pas équipée pour recycler de l'acier...),
- l'**élimination des erreurs de tri** (le refus) constituées de déchets non recyclables qui doivent être réacheminés vers les filières de traitement adaptées.

Dans le centre de tri, les déchets recyclables suivent, sur des tapis roulants, un parcours passant par plusieurs étapes. On peut imaginer l'ampleur de l'évolution du centre de tri de St-Jean-Lagineste en comparant juste 2 paramètres : avant les travaux, le circuit atteignait environ 100 m et comptait 5 tapis roulants. Désormais, le parcours dépasse les 300 m, avec plus de 45 tapis !

Le process de tri a été conçu pour être paramétrable et évolutif afin de pouvoir s'adapter de façon optimale aux différents types de flux de déchets entrants (provenance, qualité, conditionnement, consignes de tri). Parmi les avancées techniques, on notera (liste non exhaustive) l'ouvreur de sacs automatique, la séparation mécanique des déchets en différentes catégories pour faciliter le tri manuel (petits / gros déchets, déchets creux / plats), un tapis magnétique pour capter les déchets ferreux, la mise en balle des déchets automatisée...



### Visite organisée

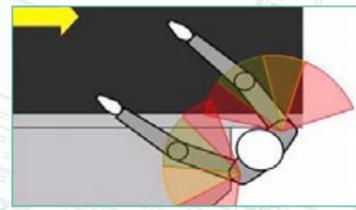
Des visites guidées gratuites sont organisées sur les trois centres de tri du SYDED, pour les écoles (à partir du Cours Moyen), mais aussi pour des groupes d'adultes (à partir de 15 personnes). Sur le site de St-Jean-Lagineste, les contraintes liées aux visites "grand public" ont été prises en compte. Une plateforme avec vue panoramique sur l'ensemble du process a été installée. Afin d'étayer les commentaires de l'accompagnateur, un support multimédia sera installé dans la salle d'accueil.



### Ergonomie : l'amélioration des postes de travail au cœur du concept

Comme dans la plupart des métiers dits de "travail à la chaîne", les cadences et la répétitivité des gestes pour les agents de tri peuvent entraîner, au bout d'un certain temps, des troubles musculo-squelettiques (notamment des tendinites).

Suite à un état des lieux mené par le SYDED sur ses trois centres de tri, une démarche interne a été engagée sur les postes de tri. C'est pourquoi, dès le lancement du projet d'optimisation du site de St-Jean-Lagineste, le SYDED a pris la décision innovante d'y intégrer un volet « ergonomie », entièrement dédié à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Un ergonome indépendant a été mandaté pour apporter son expertise et ses recommandations.



L'étude a duré une année et s'est déroulée en plusieurs étapes : état des lieux de l'existant, recueil des avis et des remarques des agents, conception... **Ce travail a demandé une implication mutuelle accrue, du constructeur à l'utilisateur final de chaque poste.** Des simulations "grandeur nature" sur des prototypes ont permis aux agents de participer et de valider les caractéristiques techniques de leur futur outil de travail.



Esquisse de l'ergonome

Pour améliorer les conditions de travail, d'autres facteurs ont été pris en compte : aspiration des poussières, traitement des odeurs, isolation phonique, maintien d'une ambiance thermique stable, éclairage à dominante naturelle...

**Ce projet, unique en son genre, a su mettre l'humain au centre de la conception**, en prenant en compte les contraintes physiques et en incluant la "notion de confort", non pas comme une **option**, mais bien comme une **nécessité**. Le bien être au travail est une valeur ajoutée qui saura, sans aucun doute, apporter des bénéfices en terme de rendement (moins d'accidents du travail, moins de maladies, des gestes plus efficaces, plus de motivation...).



Tests sur prototype

L'aboutissement de ce travail sur l'ergonomie des postes en centre de tri pourrait bien servir de modèle au delà des limites départementales...

## Alerte, déchets toxiques !



**25 tonnes de piles** sont vendues en France sur une année.  
**30 % seulement** sont captées par les filières de traitement ! (ADEME)

On pouvait penser que la cause était acquise. Malheureusement, **le constat est alarmant**. Trop peu de personnes semblent avoir pris conscience de la dangerosité des piles. Le mercure, le plomb, le cadmium et le lithium sont les principaux éléments toxiques qui les composent.

Pour que les piles puissent être dépolluées et recyclées,  
**il faut les apporter sur un point de collecte adapté :**

➔ En déchetterie                      ➔ En magasin lors d'un nouvel achat...

**Surtout, ne jeter les piles dans AUCUNE poubelle !**

## Alléger les poubelles avec le compostage

### Composter... Avec ou sans composteur ?

D'après une étude de l'ADEME, la moitié des ordures ménagères résiduelles (bac gris / marron) est d'origine organique. De ce fait, le **compostage domestique** apparaît comme une pratique permettant de **diminuer considérablement le poids de la poubelle**. De plus, le compost domestique est un excellent amendement naturel, facile à réaliser, qui évite l'apport d'engrais chimiques sur les plantes et dans le potager.

**Pour réaliser du compost**, l'utilisation d'un composteur facilite le processus, mais il n'est pas indispensable. En effet, le **compostage "en tas"** consiste à déposer à même le sol les déchets organiques qui se transformeront naturellement en compost en quelques mois. Cette technique simple, qui ne coûte rien, est d'ailleurs conseillée pour les grandes quantités : feuilles et tontes de pelouses peuvent rapidement se décomposer au fond du jardin. Cette alternative a, en plus, l'avantage de **supprimer l'impact carbone du trajet aller-retour à la déchetterie** pour des feuilles mortes...

### Sans jardin... C'est possible ?

Même en milieu rural, il n'est pas forcément possible de réaliser du compost chez soi. Le SYDED étudie donc les solutions de **compostage "collectif"** adaptées à des configurations telles que les quartiers résidentiels, les habitats verticaux, les cantines, les maisons de retraite...

Des expériences sont en cours. Elles permettront de définir pour 2012 le matériel le mieux adapté ainsi que les conditions d'acquisition.



Montage d'un composteur dans un collège.

## Bon de commande "kit compostage individuel" du SYDED

Je soussigné(e)..... demeurant dans la commune de ..... souhaite acquérir, pour la somme de **20 € TTC**, le kit compostage individuel proposé par le SYDED, composé d'un **composteur de 320 l** (à monter soi-même), d'un **seau de 10 l** et d'un **guide du compostage domestique**, le tout accompagné de deux poubelles de 50 l pour le tri des emballages recyclables.

**Conditions d'acquisition : être résident lotois, un seul kit compostage par foyer**

**Mode de paiement : uniquement par chèque**

**Lieu de livraison :**  sur la déchetterie de mon canton,  autre déchetterie du Lot : .....

A noter : pour Cahors et ses alentours, le kit ne peut pas être livré à la déchetterie. Vous devez vous rendre directement au siège du SYDED, à Catus.

**Délai de livraison :** environ 4 semaines (votre chèque ne sera encaissé qu'à partir du jour de livraison)

Je souhaite être informé(e) de la livraison  par tél. : .....  par e-mail : .....

J'envoie ce coupon, sous enveloppe timbrée, au **SYDED du Lot, les Matalines 46150 CATUS** en joignant un **chèque de 20 € à l'ordre du Trésor public**.

## On se jette à l'eau ?



**Qualité des eaux et météo**  
**un seul numéro**  
**0805 46 46 00**  
Appel gratuit

Rivières Lot  
Célé  
Dordogne  
Cère

+ d'infos = [www.lot.fr](http://www.lot.fr)

C'est l'été, il fait chaud et l'idée de "piquer une tête" ne fait pas que vous effleurer l'esprit...

Sachez que vous pouvez vous baigner dans les lacs et les rivières du département (sauf sur les zones répertoriées "baignade interdite"). D'autant plus que le Lot a été précurseur en matière de suivi qualité des eaux naturelles en mettant en place, dès 2003, le dispositif "Inf'Eau loisirs" : il vous permet de connaître les

lieux de baignade répertoriés sur le département, ainsi que de suivre au quotidien la **qualité de l'eau des rivières**. Cet outil, particulièrement innovant, repose sur un véritable mécanisme de prévision en temps réel. D'autre part, une fiche *inf'Eau loisirs*, mise à jour au quotidien est affichée sur les points de baignade concernés pendant la saison estivale.

## Production d'eau potable : le service public s'étend

Depuis le début de l'année, l'exploitation des équipements de **production d'eau potable** de Cajarc et du SIAEP de Francoulès est assurée en régie par un service public local : le SYDED du Lot.

Cette partie "**production**" englobe le captage de l'eau, son traitement et s'arrête généralement avant le stockage (château d'eau). Dans ce cadre, **le rôle du SYDED est d'assurer l'entretien et le fonctionnement des équipements et d'effectuer les analyses réglementaires sur les eaux captées**. Pour Cajarc, les missions s'exercent sur la station de pompage de Landenouze (eaux souterraines) et les réseaux vers les réservoirs du Pech et de La Combelle ; pour Francoulès, les activités se concentrent sur ses stations de Font Polémie (rivière souterraine) et de Valroufié (nappe alluviale du Lot).



## Les ressources en bois dans le Lot pour les réseaux de chaleur

La création de réseaux de chaleur par le SYDED a été impulsée par l'idée de produire une énergie à la fois renouvelable et économique en valorisant des déchets de bois jusqu'ici non valorisés.



Chantier d'élagage de l'ONF

Le SYDED gère à ce jour 8 réseaux de chaleur et trois autres sont en bonne voie de réalisation dans les années à venir. De plus, le SYDED a été sollicité pour plusieurs projets de grande envergure (Cahors, Gourdon, Souillac, Capdenac-Gare...).

Avant de s'engager, le SYDED a tout d'abord souhaité s'assurer de la disponibilité de la ressource en bois dans le département du Lot. Pour cela, il a confié à Quercy Energies la mission d'établir un diagnostic sur ce territoire.

Les résultats de cette étude ouvrent des perspectives importantes quant aux possibilités

d'alimentation de nouveaux réseaux de chaleur au bois.

En effet, il en ressort que le potentiel départemental de la ressource bois est considérable, en mobilisant **uniquement les déchets des industries du bois, les résidus d'élagage et de l'exploitation forestière...**

Les quantités disponibles sont plus que suffisantes pour envisager un développement important de cette filière **sans porter atteinte à la couverture forestière du Lot**. Pour ce faire, des partenariats et des moyens devront être mis en place.

## Réduisez vos déchets, compostez !

En compostant les déchets d'origine végétale, on peut réduire ses ordures ménagères de 40 kg par an et par personne. (source : ADEME)

## Le SYDED vous propose son Kit "compostage"

Si vous êtes résident lotois, si vous n'avez jamais bénéficié de cette offre, remplissez ce bon de commande...

(voir conditions au dos)



95 cm

## Les déchets ménagers dans le Lot en 2010

### Poubelle lotoise

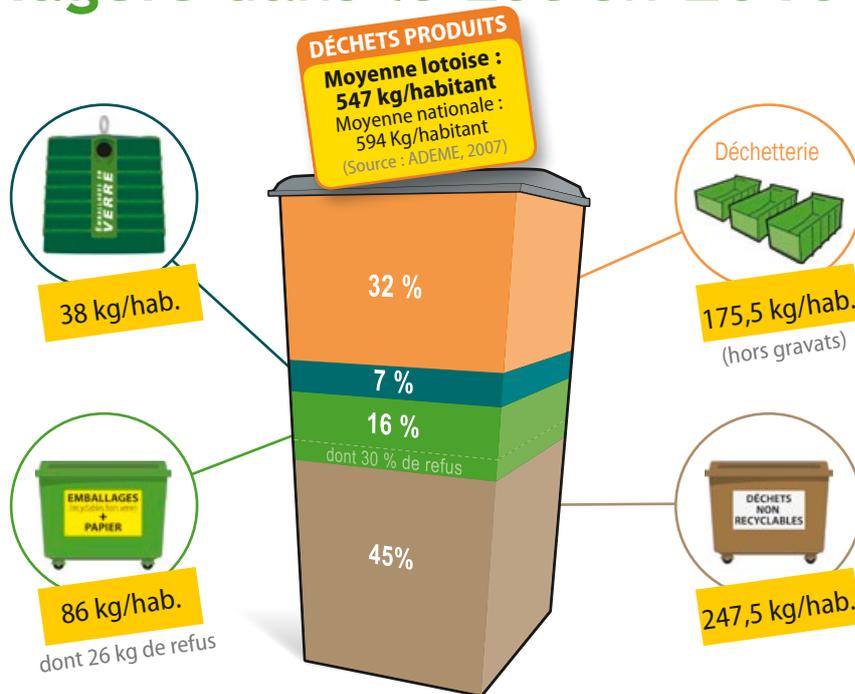
Pour 2010, la moyenne des déchets ménagers et assimilés pris en charge par le SYDED (547 kg par habitant) est quasiment identique à celle de 2009.

Points positifs : pour une quantité globale équivalente, on retrouve moins d'ordures ménagères résiduelles (-3,3 %) et plus de recyclables (+3,6 %).

### 50 % des déchets ménagers lotois sont valorisés :

- 16 % en production énergétique,
- 34 % par le recyclage et le compostage.

L'objectif du Grenelle de l'environnement vise à atteindre 35 % de valorisation matière en 2012. Un but quasiment atteint...



### Bénéfice environnemental

En recyclant les déchets, la réalisation de nouveaux objets se fait en économisant les ressources naturelles, tout en diminuant les émissions de CO<sub>2</sub> et la consommation d'énergie.

En effet, refaire du plastique avec des déchets plastique, par exemple, ne nécessite pas d'extraire du pétrole. Autre exemple : pour fondre du verre à recycler, les fours n'ont pas besoin de chauffer autant que pour la silice initialement prévue dans la confection du verre...

Les chiffres ci-contre sont estimés d'après les quantités annuelles de déchets ménagers valorisés dans le Lot ▶



≈ 7 300 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées

→ Émission domestique annuelle de gaz à effet de serre équivalant à une ville comme Gourdon



≈ 29 400 tonnes de matières premières épargnées

→ Pétrole, gaz naturel, sable, bois, minerais...



≈ 154 millions de litres d'eau économisés

→ Consommation annuelle d'une ville comme Pradines



≈ 115 700 MWh d'économie d'énergie

→ Consommation annuelle d'électricité d'une ville comme Figeac

Calculs réalisés sur la base du logiciel E-tonnes d'Éco-Emballages

### Je trie donc je recycle...

Avec de petits gestes au quotidien on peut obtenir des résultats loin d'être anodins. Sur une année, le tri effectué par un habitant du Lot permet, en moyenne, de recycler **98 kg** de déchets.

L'illustration ci-contre montre ce qui pourrait être fabriqué par le recyclage des 98 kg de déchets triés par un lotois en un an. ▶

**DÉCHETS RECYCLÉS**  
Moyenne lotoise : 98 kg/habitant  
Moyenne nationale : 75 Kg/habitant  
(Source : ADEME, 2007)

